



PV DE L'ASSEMBLEE PAROISSIALE ORDINAIRE DU 14.05.2025

1. Ouverture de l'assemblée et salutations.

M. Nanchen, président du Conseil de paroisse, ouvre cette assemblée ordinaire 2025. Il rappelle que l'Assemblée est ouverte à tous les catholiques suisses et étrangers, âgés de 16 ans révolus, domiciliés dans la paroisse.

M. Nanchen propose de débiter cette réunion en reprenant les premiers mots du pape Léon XIV, récemment élu comme nouveau successeur de Pierre. M. Nanchen poursuit en invitant les personnes présentes à faire une minute de silence en hommage aux défunts de la paroisse, des familles, des amis, mais aussi à toutes les victimes des guerres dans le monde. Puis il donne la parole à M. l'abbé Déogratias pour la prière. Ce dernier nous invite à nous unir à la prière de consécration à Notre-Dame de Fatima composée par le pape François rappelant que nous avons fêté la veille, le 13 mai, la première apparition de la Vierge Marie aux trois petits bergers portugais.

M. Nanchen salue chaleureusement :

- Les 17 personnes (hors membre du Conseil de paroisse, secrétaire et caissier) qui se sont déplacées ce soir, dont notre curé modérateur M. l'abbé Déogratias
- La Révérendes Sœur de l'Institut
- La Commission financière externe, représentée par Mme Edith Bochud, ancienne présidente du Conseil de paroisse, MM. Michel Perroud et Victor Ngaleu.
- Mme Bénédicte Jaggi, responsable du Conseil de communauté
- M. Manuel Nieves Moreira, membre de la communauté portugaise
- Les anciens membres présents du Conseil de Paroisse
- Les présidents ou anciens présidents, ou représentants de nos chapelles : chapelle de N.-D. des Neiges, chapelle St Antoine de Fruence, Chapelle St-Blaise de Prayoud.
- Le personnel de notre église, actuel ou ancien : les sacristains et sacristines, les concierges

M. Nanchen salue tout particulièrement :

- M. Antoine Vianin, architecte de la restauration de notre église.
- La commune de Châtel, représentée par M. François Pilloud.
- M. Laurent Pralong, Directeur de la Fiduciaire chargée de réviser les comptes de la paroisse.

Se sont excusés :

- M. Stéphane Veuthey, président de la Cécilienne
- Mme Anne-Marie Maillard, conseillère de paroisse
- Mme Eunide Gachoud, membre du Conseil de communauté

La convocation à cette assemblée a été faite dans les délais par l'insertion d'une annonce dans la Feuille Officielle fribourgeoise et dans le Messenger, par l'affichage au pilier public et par l'annonce dans la feuille dominicale.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et salutations.
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée paroissiale ordinaire du 8 mai 2024

4. Information sur les travaux de restauration de l'église par M. Vianin, architecte
5. Rapport de gestion 2024, par chacun des Conseillers
6. Rapport de M. l'abbé Déogratias
7. Rapport de la présidente du Conseil de communauté
8. Comptes 2024
 - Présentation
 - Préavis de la commission financière
 - Approbation
9. Budget 2025
 - Présentation
 - Préavis de la commission financière
 - Approbation
10. Remerciements aux membres de la commission financière
11. Divers

M. Nanchen demande à l'Assemblée s'il y a des observations à faire sur l'Ordre du jour. Aucune observation n'étant formulée, il est accepté tel quel.

2. Nomination des scrutateurs

Monsieur Jean-Marc Monney accepte cette fonction.

3. Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale ordinaire du 8 mai 2024

Des exemplaires de ce procès-verbal ont été mis à disposition au secrétariat de la cure et étaient consultables une heure avant l'Assemblée de ce soir. Des reflets en ont été publiés dans le bulletin paroissial. De ce fait et comme indiqué dans la convocation, ils ne seront pas lus.

M. Nanchen demande s'il y a des remarques sur le PV 2024. Aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal de ce soir sera également disponible auprès du secrétariat de l'UP ainsi qu'une heure avant l'Assemblée de paroisse 2026. Un reflet de l'Assemblée sera publié dans le prochain bulletin paroissial.

4. Informations sur les travaux de restauration de l'église

M. Nanchen donne la parole à M. Vianin, architecte.

M. Vianin remercie tout d'abord la paroisse pour son soutien au chantier de rénovation de l'église de Châtel, tout en précisant que celui-ci prend un peu de retard au niveau du planning. Puis il présente l'état des travaux en proposant une rétrospective sur ce qui a été effectué depuis mai 2024, date de la dernière Assemblée de paroisse. Il projette tout d'abord une vue de l'église dans son état d'avant 1936, en précisant que l'actuelle réfection, dans sa première étape, concerne le clocher de l'église. La seconde étape concerne quant à elle la rénovation du frontispice.

M. Vianin projette ensuite des photos attestant de l'avancée des travaux. Cette avancée est déjà visible malgré l'imposant échafaudage pour ce qui concerne le haut de la flèche en trompe-l'œil du clocher. La sécurisation de l'accès aux combles est en cours. Ceux-ci comportent 2 rangées de 6 vitraux de qualité qui sont en train d'être restaurés et que l'on va rendre à nouveau visible à l'aide d'un éclairage artificiel. De nouveaux escaliers sécurisés sont également en cours de montage dans la tour. Les 8 pinacles de la tour ont été déconstruits et sont actuellement en cours de restauration pour être ensuite remis en place (certains sont déjà prêts, mais la location à la journée du camion-grue permettant de

les remettre en place étant très coûteuse, l'idée est de terminer la restauration de tous afin de pouvoir les replacer en une seule fois). Il a été nécessaire de déconstruire ces pinacles non seulement afin de permettre l'installation de l'échafaudage, mais aussi dans le but de restaurer leur partie basse, également endommagée. La restauration du balcon de la tour est également en cours. Le chapiteau sommital du support de la croix a été restauré, ainsi que la croix qui a été remise en place. Avec l'accord du SBC, une rosace dorée et millésimée « 2024 » a été ajoutée au centre de la croix, dans le but de combler un vide à cet emplacement. Le trompe-l'œil de la flèche a été réalisé par M. Michel Haselwander, l'unique artiste peintre, décorateur et restaurateur capable de réaliser un tel travail en Suisse romande. L'assainissement des faces octogonales de la tour est également en cours. M. Vianin termine ici sa présentation et remercie chacun des membres de l'Assemblée pour son attention.

M. Nanchen poursuit en faisant un bref point sur la situation financière de la rénovation de l'église :

1. Budget de restauration : rappel

Devis estimé en 2022	3'476'000.00
Supplément d'investissement en 2024	+ 1'558'000.00
Devis révisé en 2024	5'034'000.00

2. Disponible à ce jour, reçu ou à recevoir

Sources	Montant	Reçu/en caisse	A encaisser
Fonds propres	2'500'000.00	2'500'000.00	
Confédération : subventions 1	252'000.00	201'610.00	50'390.00
SBC Fribourg : subventions 1	252'000.00	201'610.00	50'390.00
Confédération : subventions 2	136'700.00	68'360.00	68'340.00
SBC Fribourg : subventions 2	136'700.00	68'360.00	68'340.00
Ville de Châtel	300'000.00	300'000.00	
LORO	200'000.00	200'000.00	
BCF	30'000.00		30'000.00
Pro Patria	10'000.00		10'000.00
Divers (privés, paroisses, etc...)	71'800.00	71'800.00	
Quête UP St-Denis	1'103.00	1'103.00	
TOTAL	3'890'303.00	3'612'843.00	277'460.00

3. Crédit de construction

Devis révisé en 2024	5'034'000.00
Fonds propres, subventions, dons	3'890'303.00
Différence = emprunt supposé	1'143'697.00

Crédit de construction (2025) : BCF : 1'250'000.00

Prévisions à l'AG 2024 : 1'253'605.00

4. Les coûts : résumé

Coût global de la restauration		
- Selon devis révisé au 21.02.24	5'034'000.00	
- Selon situation financière au 06.05.25		5'152'000.00
Soit dépassement		+ 118'000.00 (2.3 %)
- Selon paiements effectués au 06.05.25		1'792'341'95

Dépassement de ± 10-15% : admis pour ce type de restauration

Au budget : réserve pour les divers, les imprévus : 464'068.65

A ce jour : solde de la réserve : 382'139.35

M. Vianin précise que, dans les chiffres des tableaux 3 et 4, les subventions ne sont pas comptées.
Puis il quitte ici la séance.

5. Rapport de gestion 2024 par chacun des Conseillers

Avant ce rapport de gestion par chacun des conseillères/conseillers, M. Nanchen remercie chaleureusement toute l'équipe du Conseil paroissial, à savoir les conseillers, M. Mickaël Boichat secrétaire, ainsi que M. Jean-Pierre Vaucher, caissier. Nous travaillons tous en harmonie pour le bien de la paroisse. M. Nanchen donne ensuite la parole à Mme Pilloud, qui commence tout d'abord par présenter le rapport de gestion de Mme Maillard, excusée.

Mme Maillard : finances, personnel et chapelles (par Mme Pilloud)

- Concernant les chapelles :
 - Chapelle Saint-Antoine de Fruence :
 - La fête patronale a eu lieu le 17 janvier 2025, les fidèles étaient bien présents.
 - L'année passée, le Service de la Voirie a gracieusement tondue le gazon autour de la chapelle, nous les remercions.
 - Un bâtiment locatif va être érigé près de la chapelle ; les modalités y relatives sont encore en discussion.
 - Chapelle Notre-Dame des Neiges des Paccots.
 - L'AG 2024 a eu lieu le 8 juin ; celle de 2025 aura lieu le 5 juillet 2025, après la messe de 17h00 à l'Hôtel Corbetta.
 - La Patronale du 4 août 2024 a rencontré un beau succès, tout comme les Fenêtres de l'Avent du 7 décembre 2024.
 - Une collaboration financière est prévue avec l'Association de la chapelle et la paroisse au sujet des enterrements qui sont célébrés aux Paccots.
 - Chapelle Saint-Blaise de Prayoud
 - Il y a eu beaucoup de monde à la Fête patronale du 8 février 2025, et à la collation qui a suivi.
 - Monsieur et Mme Lambert ont décidé de ne s'occuper que de l'entretien de la chapelle. Donc à partir de janvier 2026, Mmes Lucia Cavuscens, Karin Liaudat et Virginie Philipona s'occuperont de l'en-cas après la messe. Nous les remercions pour leur spontanéité.
- Personnel :
 - Nous avons le regret de vous annoncer le départ de Mme Maguy Villard, qui entretenait notre grotte. Nous la remercierons officiellement pour toutes ces années lors du repas des bénévoles. Elle a été remplacée par Mme Christelle Di Paola.
 - Mme Jolanta Labuda, rentrée comme concierge de la cure en 2012, a également à notre regret décidé de nous quitter le 30 avril 2025. Un grand merci à Jolanta pour son dévouement. Elle a également été remplacée par notre concierge, Mme Christelle Di Paola. Mme Maillard profite de remercier cette dernière pour son travail impeccable. Mme Maillard adresse également de vifs remerciements à M. Denis Colliard, grand nostalgique de notre église, pour les remplacements lors des vacances de Mme Di Paola.
- Divers :
 - Mme Maillard informe l'Assemblée que le groupement de la Vie Montante a arrêté ses activités en juin 2024. Malheureusement, le COVID en est la cause. Mme Maillard a participé à plusieurs des séances de ce groupe et affirme avoir beaucoup appris à leur côté.
 - Le souper des bénévoles de 2024 a eu lieu le 28 juin. Pour cette année, il est fixé au 13 juin¹.
 - Le souper du personnel a eu le 29 novembre 2024 ; il est encore à définir pour l'année 2025.

Mme Pilloud, vice-présidente, poursuit en présentant le rapport de gestion 2024 de son dicastère : commission de bâtisse, église et personnel

En ce qui concerne ses responsabilités au sein du Conseil, Mme Pilloud est particulièrement en charge de l'entretien de l'église et des relations concernant ce point. A cette occasion, elle tient à remercier Mme Christelle Di Paola pour son dévouement, sa disponibilité et ses compétences pour garder ce lieu de culte accueillant et chaleureux.

La décoration florale à l'intérieur de l'église, régulièrement renouvelée par « Décofleurs », est très appréciée. Il en va de même pour les bacs extérieurs qui au fil des saisons apportent une touche colorée qui adoucit l'image du frontispice caché par les échafaudages nécessaires à la rénovation.

Mme Pilloud signale également le précieux travail de 4 personnes bénévoles qui, chaque année, mettent en place la crèche de Noël : MM. Denis Colliard, Claude Grangier, Michel Perroud et Gilbert

¹ Hors Assemblée : pour des raisons pratiques, le souper des bénévoles a été repoussé au 4 juillet 2025.

Saudan. Leur disponibilité, leur organisation et leur créativité nous rappelle chaque année la naissance de Jésus avec tendresse et émerveillement.

Mme Pilloud fait toujours partie de la « Commission Technique et Historique » avec M. Nanchen, président, et M. Roche, responsable des bâtiments, qu'elle remercie pour leur patience et leur bienveillance par rapport à ses absences répétées pour des problèmes familiaux à l'étranger.

L'autre mission qui tient très à cœur à Mme Pilloud est la recherche de dons pour soutenir les travaux de rénovation du clocher : en son nom et en celui du Conseil de paroisse, elle réitère leurs plus vifs remerciements à la Commune de Châtel-St-Denis pour le don de CHF 300'000.- approuvé par le Conseil général en mars 2024. Un autre don de CHF 15'895.-, effectué par feu l'abbé Michel Genoud, nous est aussi parvenu. A la demande de M. Nanchen, la famille de l'abbé Genoud a précisé que ce dernier aurait été heureux que cet argent soit versé en faveur de la restauration de l'église. En décembre, le Conseil a adressé un courrier aux donateurs sous forme de flyer conçu par M. Nanchen, présentant par des photos l'avancée des travaux de rénovation de l'église. A la suite de ce courrier, de nouveaux dons nous sont parvenus pour la somme de CHF 5'300.-. Dernièrement, nous avons également reçu la somme de CHF 1'103.- de la part de l'Unité pastorale, somme résultant des quêtes effectuées dans les paroisses de l'Unité pastorale pour soutenir la rénovation de l'église de Châtel.

Pour terminer, Mme Pilloud remercie chaleureusement ses collègues du Conseil, son secrétaire M. Boichat, ainsi que M. l'abbé Déogratias pour la bonne entente lors de nos séances. Elle remercie également chacun des membres présents de cette Assemblée pour leur attention et termine son intervention en cédant la parole à M. Schweickhardt.

M. Schweickhardt : culte, ministère et groupements

Concernant les célébrations, M. Schweickhardt relève que les messes en famille continuent de plaire, avec toujours plus de participation. C'est un rendez-vous que la communauté semble toujours apprécier. Il souligne la chance d'avoir de jeunes musiciens qui nous accompagnent pour l'animation de ces messes et adresse ses remerciements à MM. Jonas Babic et Giosuè Tosato.

La Messe patronale, suivie de la fête paroissiale, a connu également un grand succès. Les différentes animations sont toujours appréciées. M. Schweickhardt profite de l'occasion pour remercier le Conseil de communauté ainsi que les catéchistes pour l'organisation et leur investissement qui nous permettent de passer de beaux moments conviviaux ! Nos prêtres ont eux aussi participé à la préparation de cette fête : malgré un calendrier bien chargé, M. l'abbé Déogratias a trouvé un moment pour participer à la confection des sandwiches, alors que M. l'abbé Casimir nous a aidés pour les rangements. Merci à eux pour cette belle implication dans la vie de notre paroisse.

Lors du temps de l'Avent, la paroisse a investi dans 200 photophores supplémentaires. Toute cette lumière embellit nos messes *Rorate*, qui sont elles aussi de plus en plus appréciées. Nous avons eu cette année de l'aide supplémentaire pour la préparation de ces messes, ce qui a permis de soulager l'équipe habituelle. M. Schweickhardt profite de remercier Mme Gachoud et toute son équipe pour l'organisation des petits-déjeuners.

Au niveau des activités, la paroisse a eu la joie, le samedi 16 novembre, de se rendre à Einsiedeln pour le pèlerinage de notre Unité pastorale. Ce fut une très belle journée, malgré un brouillard épais et peu engageant en début de matinée.

Pour la première fois, la paroisse a tenu un stand sur le marché de Noël. Quelques jeunes ainsi que certains servants de messes ont bravé le froid glacial de cette journée en organisant une vente de gâteaux, ce qui a permis de récolter pas loin de CHF 1000.- pour les soutenir lors de leur pèlerinage dans le cadre du jubilé à Rome.

Concernant les enfants de chœur, 4 nouvelles recrues ont intégré le groupe, ce qui porte le total de servants à 13. Nous avons eu une journée très humide lors de notre sortie annuelle qui s'est déroulée

le 22 juin dans la région du Chablais vaudois. A la suite de la célébration donnée à l'église catholique de Bex, nous avons commencé par une visite des mines de sel. Après un pique-nique tiré du sac sous de grosses averses, nous avons dû changer notre programme, car la météo rendait impossible le parcours prévu au « Labyrinthe Aventure ». Nous nous sommes donc dirigés à Rennaz où nous avons fait une partie de bowling. Les enfants se sont ensuite bien amusés au « Fun Planet kids », 4'500 m2 de surface de jeux avec plus de 40 jeux et attractions pour petits et grands. Cette année, il n'y a pas de sortie de prévue, mais la plupart de nos servants participerons au pèlerinage du jubilé à Rome qui se déroulera durant la première semaine des vacances d'automne, du 12 au 18 octobre prochains.

Depuis fin avril 2024, la paroisse a instauré le moyen de paiement TWINT pour les quêtes. En 2024, durant 8 mois, ce système a été utilisé plus de 150 fois, représentant un montant total, taxes déduites, de CHF 967.45.-. Le montant moyen par transaction s'élève à plus de CHF 6.-. M. Schweickhardt a reçu de bons retours de personnes qui n'utilisent que des cartes de crédit dans la vie de tous les jours, et qui attendaient un système comme celui-ci depuis longtemps.

Nous continuons de recevoir des retours positifs par rapport aux messes animées par la Cécilienne lors desquelles nous utilisons un projecteur pour afficher les paroles des chants. Nous allons continuer sur cette lancée pour cette année encore, avec quelques changements au niveau des chants de la messe des familles dès la prochaine année pastorale. M. Schweickhardt rappelle ensuite que la Cécilienne est en recherche permanente de nouvelles voix.

M. Schweickhardt affirme ne pas pouvoir passer en revue les moments forts de 2024 sans penser à Mme Mireille Carita, qui a fêté le 7 juin 2024 ses 90 ans. Membre assidue de notre Conseil de communauté, et de biens d'autres communautés qu'il serait impossible de toutes les citer sans en oublier, Mme Carita est toujours souriante et se met au service des autres. Notre paroisse bénéficie largement de sa disponibilité. M. Schweickhardt invite chacun à ne pas oublier de lui fêter ses 91 printemps qui approchent à grands pas.

M. Schweickhardt relève ensuite les beaux événements à vivre prochainement dans la paroisse de Châtel. Il souligne en particulier les dates suivantes :

- Le 29 mai, jour de l'Ascension, où les enfants de 5H de Châtel recevront le sacrement de l'Eucharistie pour la 1ère fois, avec, comme l'année passée, la participation de « L'Unisson ».
- Le samedi 7 juin, plus de 50 jeunes de toute l'Unité pastorale recevront quant à eux le sacrement de la Confirmation. Cette année, la célébration aura lieu à 15h00.
- Le vendredi 23 mai, donc la semaine prochaine, la paroisse de Châtel participera à la nuit des églises. Nous vous attendons entre 18h00 et 22h00 afin de faire de nouvelles rencontres autour de différents ateliers. Vous pourrez participer à la messe du « Groupe Samuel » qui se déroulera cette année dans notre église. Par ailleurs, si vous possédez une belle photo de notre église, envoyez-là à l'adresse : concours@paroisse-chatel.ch, et participez au concours photos « Clin d'œil sur mon église ». Lors de cette soirée, les photos seront exposées à l'église et le public désignera les trois meilleures, récompensées en fin de soirée.
- Et pour terminer, le samedi 13 décembre, avec l'aide de Nelly Manfrin, directrice de la Cécilienne, et avec le soutien de son président M. Stéphane Veuthey, ainsi que celui de tous les membres du Conseil de communauté, nous avons décidé de renouveler la représentation vivante du récit de la Nativité. Dans notre église de Châtel-St-Denis, l'animation sera composée de chants et de scénettes. M. Schweickhardt invite chacune et chacun à d'ores et déjà réserver cette date dans son agenda. L'équipe d'organisation est également à la recherche de différents acteurs ou figurants. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès de lui durant le verre de l'amitié qui suivra cette Assemblée.

M. Schweickhardt remercie chaque membre présent pour son écoute, se réjouissant de continuer à vivre de belles célébrations, tous ensemble, dans notre église. Puis il cède la parole à M. Roche.

M. Roche : commission de bâtisse, bâtiments et forêts

M. Roche commence la présentation du rapport de gestion de son dicastère par le domaine dénommé « Essert Monnard » appartenant à la paroisse. D'une superficie de 15 hectares et entièrement boisé, il est situé en-dessus de la route « Rathvel Peyry ». L'entretien de la forêt est effectué par le Service forestier communal selon la convention passée entre la Commune et la paroisse. M. Roche relève les points suivants concernant ce domaine :

- Une coupe d'éclaircissement a dû être effectuée à l'automne 2024 et s'est terminée au printemps 2025 : environ 1000m³ de bois ont dû être abattus. Parmi ces 1000m³ de bois, la moitié environ a été vendue comme bois de service, l'autre moitié comme bois de chaufferie. La vente de ces bois n'a pas permis de couvrir les frais d'exploitation, même avec les subventions forestières. Cependant, la paroisse n'a aucun frais relativement à cela, c'est pour elle une opération blanche.
- En ce qui concerne la route en dessous de la Grande Moille, des canalisations ont été bouchées et le goudronnage en a été endommagé. Après la remise en état des canalisations, le goudronnage a été refait sur une longueur d'environ 80m. Les frais y relatifs ont été couverts par des subventions et par les cotisations annuelles payées par les propriétaires habitant sur ce domaine.

M. Roche remercie M. Chabloz, Chef forestier, pour le bon travail effectué et pour la bonne collaboration avec la paroisse.

M. Roche poursuit son rapport de gestion par la présentation de travaux effectués concernant les bâtiments appartenant à la paroisse. Il relève les points suivants :

- En ce qui concerne l'église, suite aux chutes de pierres tombées sur la Route des Misets, il a fallu recrépir les murs de soutènement de l'église, de même que les murs se trouvant du côté des Gazouillis et du côté nord de la route. Sur ces mêmes murs, les couvertines ont été nettoyées et scellées sur une longueur d'environ 130m. Les barrières ont également été contrôlées. L'ensemble de ces travaux s'est élevé à un coût d'environ CHF 37'000.-.
- En ce qui concerne le bâtiment de la cure, M. Roche relève que, suite au changement du compresseur n° 2, la pompe à chaleur a très bien fonctionné tout l'hiver et qu'aucune intervention n'a été nécessaire de ce côté-là. Le changement de compresseur, travail compris, s'est élevé à un montant d'environ CHF 7'000.-. A cela s'ajoutent les frais courants d'entretien de la cure, comme c'est le cas chaque année.
- En ce qui concerne la Maison St-Denis, il a fallu changer escaliers extérieurs qui permettent d'une part de descendre au sous-sol et d'autre part d'accéder à la place de jeu. Une barrière neuve a également été installée. L'ensemble de ces travaux a coûté environ CHF 15'000.-. A ce montant s'ajoutent également les frais courants d'entretien.

M. Roche termine par remercier le personnel qui s'occupe de l'entretien des bâtiments pour leur bonne collaboration, de même que le Service de la Voirie pour le travail effectué autour de l'église, puis cède la parole à M. Nanchen.

M. Dominique Nanchen, président : commission de bâtisse, administration générale

Organiste de la paroisse :

- Mme Anna Spirina a démissionné au 1er septembre 2024. Ayant atteint son master de soliste, elle n'avait plus de bourse pour le master de concert. Pour cette raison également, elle recherchait un poste plus conséquent. Il a donc fallu se lancer à la recherche d'un nouvel organiste et celui-ci a été trouvé en la personne de M. Gabriel Avila.
- M. Avila devait entrer en fonction le 1er novembre 2024, mais, suite à des difficultés avec le Service de la Population et des Migrants, son entrée en fonction a dû être retardé. En effet, les personnes étrangères en Suisse pour des études ne sont pas autorisées à travailler durant les 6 premiers mois suivant leur arrivée. Finalement, M. Avila a pu entrer en fonction récemment (début avril 2025). Il est diplômé d'orgue à l'Institut pontifical de Musique sacrée à Rome, avec mention *summa cum laude* (la plus haute des mentions). Il bénéficie notamment d'un cursus d'organiste liturgique. Il fait actuellement un master à la HEMU de Fribourg.

- Le jeune Jonas Babic (conservatoire Fribourg, filière jeunes talents) a été engagé pour les messes en famille.

M. Nanchen poursuit par une présentation de l'évolution du nombre des sorties d'Eglises ces dernières années et donne les chiffres suivants :

Année	Sorties	Nombre catholiques
2021	47	4'449
2022	62	4'455
2023	86	4'490
2024	77 (58 + 19) + 1 pleine communion	4'528

L'entrée en pleine communion en 2024 est celle de M. Ludovic Papaux, ancien pasteur de la paroisse réformée de Châtel qui est devenu catholique. Si ces chiffres témoignent d'un nombre croissant de personnes qui sortent de l'Eglise dans la paroisse de Châtel, ils montrent également que le nombre de catholiques résidant dans la paroisse est également en augmentation.

M. Nanchen rapporte ensuite un bref résumé des comptes 2024 et du budget 2025 de l'Unité pastorale St-Denis :

- Les comptes 2024 ont été vérifiés le par la paroisse de Saint-Martin, le 4 mars 2025, en la présence de Mme Sophie Currat, caissière, et de Mme Sylvia Yerly, responsable des finances. Après bouclage, ils présentent un bénéfice de CHF 20'262.90.- qui sera porté en diminution de l'acompte dû par les paroisses.
- Le budget 2025 s'élève à CHF 363'360.00.- (en 2024 : CHF 343'420.00.-). La participation de la paroisse de Châtel s'élève à CHF 153'130.90.-, ce qui représente le 42.14% du budget total de l'Unité pastorale (en 2024 : CHF 143'582.95.- représentant le 41.81%). C'est un chiffre stable par rapport aux autres années.

M. Nanchen remercie la caissière, Mme Sophie Currat, pour son travail, ainsi que la responsable de la comptabilité, Mme Sylvia Yerly, pour leur disponibilité et leur dévouement durant cette année 2024.

6. Rapport de M. l'abbé Déogratias

M. l'abbé Déogratias salue le président du Conseil de paroisse, ainsi que ses autres membres et l'ensemble des personnes présentes à l'Assemblée. Il précise que les principaux éléments de la vie pastorale spécifiques à la paroisse vont être abordés au point suivant dans le rapport de Mme Bénédicte Jaggi, au nom du Conseil de Communauté. M. l'abbé Déogratias se limitera donc à évoquer brièvement les activités plus larges, celles de toute l'Unité pastorale.

En ce qui concerne l'Unité pastorale, M. l'abbé Déogratias relève que, dans le cadre du jubilé et en communion avec l'Eglise universelle, l'Equipe pastorale a invité les paroissiens à vivre « Renouvelés dans la grâce de Dieu ». Voici le thème qui s'articulait autour de 4 sacrements : Baptême, Mariage, Eucharistie, Confirmation. Le dimanche passé 24 novembre 2024, notre paroisse a débuté la série des célébrations avec le « jubilé des baptisés ». En effet, c'est le baptême qui fait de nous des chrétiens.

En ce qui concerne l'Equipe pastorale, M. l'abbé Déogratias souligne les éléments suivants :

- Après certains départs l'année passée, l'Equipe pastorale a reçu un premier renfort en la personne de Mme Maria Savoy, de Progens, agente pastorale laïque en charge de la pastorale des familles. Ses propositions dans différentes paroisses de notre Unité pastorale commencent à créer une bonne dynamique auprès des jeunes parents. Elle est partante de donner le meilleur d'elle-même pour la mise en place de la crèche vivante au mois de décembre prochain.

- Un second renfort nous a été attribué en la personne du père Casimir Tchéou qui nous a rejoints le 1^{er} septembre 2024 à 35%. En effet, l'abbé Florent Koumako, au service de notre Unité pastorale depuis le 1^{er} septembre 2022, a vu son pourcentage se réduire à 50% afin qu'il puisse poursuivre les études à l'université de Fribourg. Pour le moment, l'Equipe pastoral est donc formée de 4 prêtres (l'abbé Déogratias, l'abbé Dominique Rimaz, l'abbé Florent Koumako et l'abbé Casimir Tchéou) ainsi que 3 agentes pastorales laïques (Mmes Kopystecka, Demierre et Savoy).
- Au service des familles en deuil, l'Equipe des funérailles est en train de s'agrandir. M. Michel Danniau arrive à la fin de sa formation, et rejoindra deux autres laïcs (MM. Antoine Pittet et Xavier Delpouve) qui aident les prêtres pour la célébration des funérailles.

M. l'abbé Déogratias signale ensuite quelques-unes des activités importantes qui se sont déroulées durant cette année pastorale qui touche gentiment à sa fin :

- Le 16 novembre 2024, une soixantaine de personnes sont parties en pèlerinage à Einsiedeln. Ce temps de prières, de rencontres et de découvertes, a rassemblé les habitués de nos assemblées mais pas uniquement : il y avait aussi d'autres personnes qui ne sont pas forcément de nos cercles.
- L'exposition avec témoignages sur la vie du bienheureux Carlos Acutis (09-03-2024) : organisée en collaboration avec les confirmands, notre église a accueilli l'exposition sur sa vie. Des conférences et témoignages ont été donnés à Châtel saint Denis, regroupant de nombreux fidèles. D'autres conférences sont aussi à souligner :
 - « Les ministères dans l'Eglise au service de la bonne nouvelle aujourd'hui », par le chanoine Claude Ducarroz.
 - « Dieu et la souffrance » par Mgr Rémy Berchier.
 - « Spiritualité et Foi » par Maria Denise Schaller
 - « Pèlerins d'espérance », le 19 mars dernier, par l'abbé François-Xavier Amherdt.
- « Prier pour la paix » à Semsales : dans ce monde qui va aveuglement vers la guerre, un groupe de Semsalois a mis sur pied un temps de prière un mardi par mois. Cette activité a connu une fréquentation importante ces derniers mois, très probablement en raison de l'actualité.
- Le dimanche 13.04.2025, jour des Rameaux, notre Unité pastorale a reçu la RTS2 pour la messe radiodiffusée. Elle a été célébrée à 9h à Remaufens par le père Casimir.

M. l'abbé Déogratias poursuit en présentant quelques événements importants à venir :

- Les travaux pour la refonte du site internet de notre Unité pastorale ont commencé l'année passée et vont bon train. Dans l'avenir proche, avec sa peau neuve, ce site sera mis en route pour répondre mieux à diverses attentes de nos paroissiens et de ses autres visiteurs.
- Durant l'année jubilaire, trois pèlerinages sont prévus à Rome : 41 jeunes de notre Unité pastorale et 11 accompagnants sont inscrits pour y participer. M. l'abbé Déogratias remercie le Conseil de gestion ainsi que les paroissiens de l'Unité pastorale d'avoir soutenu financièrement ces jeunes, soit par une contribution ad hoc, soit par des quêtes. La générosité du Conseil de paroisse de Châtel a également permis l'inscription de nombreux enfants et jeunes de Châtel.

M. l'abbé Déogratias donne encore quelques informations, relatives notamment aux forces pastorales de l'Equipe pastorale :

- En ce qui concerne le ministère de remplacement d'été, nous aurons recours cet été aux services d'un prêtre extérieur pour le mois d'août. D'après les mesures que le diocèse a prises, il est fort possible que les messes soient organisées autrement les prochaines années.
- Arrivé dans notre Unité pastorale l'automne passé, le père Casimir doit malheureusement nous quitter cet été. Il a été rappelé par sa congrégation (les Marianistes) pour une nouvelle mission pastorale. Pour le moment, M. l'abbé Déogratias ne sait pas encore s'il y aura quelqu'un pour le remplacer.
- Mme Erika Kovacs, notre aumônière au Home St-Joseph et au Châtelet, prendra bientôt sa retraite. Si certaines pistes se précisent au niveau de St-Joseph pour son remplacement, pour le moment, ce n'est pas encore le cas au Châtelet.

Pour terminer, M. l'abbé Déogratias tient à adresser les remerciements suivants :

- Au Conseil de paroisse de Châtel qui se donne sans compter, plus spécialement encore depuis le début des travaux de rénovation du clocher.
- Au Conseil de communauté de Châtel, pour ses diverses propositions (power-points, etc.) et son implication grâce auxquelles les célébrations de l'Eucharistie deviennent de plus en plus animées et intéressantes pour de nombreux paroissiens.
- A toutes les personnes présentes à cette Assemblée pour leur écoute.

7. Rapport de la présidente du Conseil de communauté, Mme Bénédicte Jaggi

Voilà désormais 6 ans que Mme Jaggi rapporte les activités du Conseil de Communauté. Elle commence par remercier chaque membre pour son implication dans ce Conseil. M. Schweickhardt ayant déjà rapporté les principaux événements de l'année écoulée, elle ne les reprendra pas mais ajoute que le souci du Conseil est vraiment de rendre les célébrations très simples pour que les fidèles se sentent accueillis, mais aussi qu'ils puissent participer au mieux.

Mme Jaggi note encore que, en lien avec un projet de l'Unité pastorale, la paroisse de Châtel a organisé une célébration jubilaire du sacrement du baptême le 24 novembre 2024, dans le cadre du jubilé de Rome 2025. L'Equipe pastorale a fait le lien avec notre Conseil pour organiser cette célébration au mieux avec l'aide de M. l'abbé Déogratias. Étant la première paroisse à organiser cette célébration jubilaire, nous avons essayé de comprendre ce que voulait l'Equipe pastorale, mais cela n'a pas toujours été très clair pour nous, et nous avons tenté de proposer une célébration qui permette à chaque fidèle de faire mémoire de son propre baptême. Il y a eu une belle participation, mais nous avons eu quelques retours signalant un manque de compréhension de cette initiative, grandement dû à un manque de communication. Mme Jaggi relaie donc ce point ici, afin d'en garder le souci dans l'organisation des prochains événements.

Le Conseil de l'Unité pastorale (CUP) a aussi cherché à faire un tournoi entre les différentes paroisses de l'Unité pastorale pour préparer des visuels de l'Avent et de Carême communs, pour mutualiser nos efforts. La paroisse de Châtel s'est donc occupée du visuel de Carême. Mme Jaggi espère que celui-ci aura permis aux paroissiens d'entrer dans la spiritualité de ce temps liturgique particulier.

Comme l'a déjà mentionné M. Schweickhardt, les messes en famille connaissent un intérêt croissant, et le Conseil de communauté a eu la joie d'accueillir une nouvelle personne dans l'équipe d'animation : Mme Clélia Dondainaz, que Mme Jaggi remercie pour son engagement.

Mme Jaggi termine son intervention par son traditionnel appel aux bonnes volontés, rappelant que le Conseil de communauté est ouvert à toute personne désireuse d'apporter son aide, que cela soit pour proposer des projets ou pour lui permettre de concrétiser au mieux ceux déjà agendés. Mme Jaggi formule par avance un appel plus particulier pour la Fête patronale du mois d'octobre et pour la crèche vivante. Elle remercie chacun pour son attention.

8. Comptes 2024

- *Présentation*

M. Jean-Pierre Vaucher présente et commente les comptes 2024. Ceux-ci bouclent avec un bénéfice de CHF 2'568.-.

	Comptes 2024		Budget 2024		Différence	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration	157 829	8 543	171 756	8 431	-8,11%	1,33%
Culte et célébrations	40 791	571	58 441	0	-30,20%	100,00%
Ministère pastoral et évangélisation	666 229	0	698 841	0	-4,67%	-100,00%
Eglise et lieux de culte	134 163	345 327	123 428	9 000	8,70%	3736,97%
Partage et entraide /aide mouvements	11 100	0	11 200	0	-0,89%	
Finances et impôts	65 781	1 193 533	64 500	1 162 497	1,99%	2,67%
Capitaux et emprunts	12 378	14 324	8 300	8 500	49,13%	68,52%
Cure	38 791	28 800	29 869	28 800	29,87%	0,00%
Maison St-Denis	20 738	26 030	20 723	25 080	0,07%	3,79%
Essert-Monnard	508	0	1 000	0	-49,20%	
Autres postes	1 108 717	642 465	50 000	0	2117,43%	-100,00%
Totaux	2 257 026	2 259 594	1 238 058	1 242 308	82,30%	45,02%
Déficit / Bénéfice		-2 568		-4 250		
Totaux	2 257 026	2 257 026	1 238 058	1 238 058		

BILANS COMPARES

		31.12.2023	31.12.2024
ACTIF			
Patrimoine financier			
100.0	Caisse	1'648.05	1'607.00
101.0	Chèques postaux	6'060.95	5'988.95
102.0	Comptes courants bancaires	1'184'784.89	731'997.80
112.0	Débiteurs impôts de l'exercice	285'180.82	267'740.13
112.10	Débiteurs impôts de l'exercice précédent	91'253.58	77'029.80
112.20	Débiteurs impôts des années antérieures	45'925.83	44'055.05
115.0	Autres débiteurs	4'829.74	14'173.36
120.0	Fonds spéciaux-épargne et obligations	2'408'701.11	2'266'725.74
121.0	Actions et parts sociales	0.00	0.00
123.0	Maison St-Denis(salle paroissiale)	190'000.00	170'000.00
123.10	Cure	265'000.00	235'000.00
123.20	Autres immeubles	65'356.15	1.00
139.0	Actifs transitoires impôts	0.00	0.00
139.10	Autres actifs transitoires	29'266.85	98'463.87
Patrimoine administratif			
140.0	Terrains (en zone d'utilité publique)	1.00	1.00
141.0	Eglise et lieux de culte	1.00	1.00
145.0	Forêts	1.00	1.00
146.0	Mobilier, machines, véhicules	1.00	1.00
Total de l'actif		4'578'011.97	3'912'786.70
PASSIF		31.12.2023	31.12.2024
Engagements courants			
200.0	Créanciers	6'165.25	13'795.15

Dettes			
221.0	Emprunts	0.00	0.00
Provisions			
240.0	Provisions pour impôts (débiteurs douteux)	40'000.00	40'000.00
Passif transitoire			
259.0	Passifs transitoires	72'894.79	27'067.46
Réserves			
280.0	Réserves	265'828.85	41'524.80
280.10	Réserves fonds spéciaux	2'922'761.96	2'516'409.65
282.0	Autres réserves	36'939.15	38'000.00
Total du passif		3'344'590.00	2'676'797.06
290.0	Fortune	1'233'421.97	1'235'989.64

M. Laurent Pralong, de la fiduciaire Hervest SA, qui a effectué la révision des comptes le 10 avril 2025, lit son rapport. Il affirme avoir contrôlé les comptes annuels 2024 selon les normes en vigueur et atteste que la fiduciaire Hervest SA remplit les exigences pour ce faire. Aucun élément non conforme à la loi n'a été constaté. M. Vaucher demande s'il y a des questions à propos des comptes. Aucune question n'est posée.

- *Préavis de la commission financière*

M. Michel Perroud, de la Commission financière, atteste que la vérification des comptes 2024 a eu lieu le 30 avril 2025, recommande son approbation et remercie le Conseil de paroisse et M. Vaucher pour leur travail.

- *Approbation*

L'Assemblée de paroisse approuve à l'unanimité les comptes 2024.

9. Budget 2025

- *Présentation*

M. Vaucher présente et commente le budget 2025 et le compare au budget 2024 :

	Budget 2025		Budget 2024		Evolution	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration	174 257	10 546	171 756	8 431	1,46%	25,09%
Culte et célébrations	67 375	0	58 441	0	15,29%	
Ministère pastoral et évangélisation	689 335	0	698 841	0	-1,36%	
Eglise et lieux de culte	120 920	9 000	123 428	9 000	-2,03%	0,00%
Partage et entraide	10 700	0	11 200	0	-4,46%	
Finances et impôts	72 000	1 171 647	64 500	1 162 497	11,63%	0,79%
Capitaux et emprunts	1 800	1 500	8 300	8 500	-78,31%	-82,35%
Cure	37 788	28 800	29 869	28 800	26,51%	0,00%
Maison St-Denis	22 463	25 080	20 723	25 080	8,40%	0,00%
Essert-Monnard	1 000	0	1 000	0	0,00%	
Autres postes	50 000	0	50 000	0	0,00%	
Totaux	1 247 638	1 246 573	1 238 058	1 242 308		
Perte / Bénéfice	-1 065		4 250			

M. Vaucher souligne une légère perte prévue au budget 2025 s'élevant à CHF 1065.-, et ceci pour la première fois depuis qu'il exerce comme comptable auprès de la paroisse.

Comptes et budget des investissements 2025 :

	Budget 2025		Comptes 2024		Budget 2024	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
INVESTISSEMENTS						
Immeubles du patrimoine administratif	3'898'952.25	730'637.38	993'361.90	336'251.62	5'034'000.00	1'079'745.00
Immeuble du patrimoine financier						-
	Budget 2025		Comptes 2024		Budget 2024	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Résultat du budget/compte des investissements	3'898'952.25	730'637.38	993'361.90	336'251.62	5'034'000.00	1'079'745.00

M. Vaucher demande s'il y a des questions. Aucune question n'est posée.

- *Préavis de la commission financière*

M. Ngaleu, de la Commission financière, atteste que ladite Commission a examiné le budget 20245 en date du 30 avril 2025. Cette dernière en donne un avis favorable et recommande de l'approuver.

- *Approbation*

L'Assemblée de paroisse approuve à l'unanimité le budget 2025.

10. Remerciements aux membres de la Commission financière

M. Nanchen remercie, au nom du Conseil de paroisse, les membres de la Commission financière, à savoir Mme Bochud ainsi que MM. Perroud et Ngaleu, pour leur précieux travail. M. Nanchen en profite également pour adresser les remerciements du Conseil à son caissier, M. Jean-Pierre Vaucher, et à M. Laurent Pralong, de la fiduciaire Hervest SA, pour leur excellente collaboration et souligne le sérieux de leur travail.

11. Divers

M. Nanchen donne tout d'abord la parole à M. François Pilloud qui représente la Commune de Châtel-St-Denis lors de cette Assemblée générale :

- M. Pilloud adresse dans un premier temps les salutations du Conseil communal de Châtel à tous les membres présents de la paroisse.
- La première étape des travaux de réaménagement du cimetière commencera demain, jeudi 15 mai 2025, par le déplacement des urnes funéraires à emplacement individuel. Cette première étape comprendra également la construction d'un chemin en béton brossé qui traversera le cimetière.

- Le Conseil général se réunira la semaine prochaine concernant la mise en place prévue de logements à structure intermédiaire (LSI) qui se trouveront à la place de l'école des Misets. Il est envisagé un montant de CHF 1'100'000.- dans le but de rabaisser la cour d'école afin de permettre leur construction. D'autre part, la Commune ne vendra pas le terrain à la société qui construira ces LSI, mais va les céder à la coopérative « Cité Derrière ». Le projet consiste à construire 31 appartements de 2 ½ pièces et un appartement de 3 ½ pièces pour le concierge.

M. Nanchen remercie M. Pilloud pour son intervention et demande s'il y a des questions.

M. Jean-Marc Monney demande la parole. Il affirme avoir assisté le 24 avril dernier à la présentation de défibrillateurs que l'on envisage d'acheter pour la paroisse et demande aux membres du Conseil si une décision a été prise à ce sujet. M. Nanchen lui répond que des offres ont été reçues et comparées avec celles d'autres maisons fournissant le même type d'appareils. Le Conseil n'a pas encore pris sa décision, mais en parlera lors de sa prochaine séance. M. Nanchen avance cependant l'achat très probable d'un ou deux défibrillateurs.

Après s'être assuré que toutes les personnes souhaitant prendre la parole ont eu la possibilité de le faire, M. Nanchen remercie chacune et chacun de sa présence, ainsi que de la confiance accordée aux membres du Conseil.

M. Nanchen lève la séance à 22h00 et invite tous les participants au verre de l'amitié.

Le Secrétaire

Le Président

Mickaël Boichat

Dominique Nanchen